

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le discours de M. Poincaré à l'Exposition de Strasbourg est une bonne leçon donnée aux autonomistes alsaciens. Il démontre la prodigieuse expansion de l'Alsace en ces dix dernières années. Voilà de la bonne propagande française et républicaine, propagande de vérité contre laquelle ne prévaudront pas les mensonges autonomistes.

C'est une bonne leçon aux autonomistes alsaciens que le discours prononcé par M. Poincaré à l'inauguration de la Foire-Exposition de Strasbourg.

Nous n'espérons pas qu'elle profite aux meneurs ; il faut savoir borner son ambition !

Mais il y a les « menés » qui, eux peuvent être sincères et qu'il est nécessaire de détromper. Le discours de M. Poincaré y contribuera. C'est pour le public, sans que les chefs ne seraient rien, que le Président du Conseil a parlé et il n'est pas d'étouffoir assez captivé ni de tampon assez épais pour arrêter les vibrations de cette parole juste et vraie.

C'est par des calomnies que les autonomistes se sont fait des partisans ; c'est par la réfutation de ces calomnies qu'il faut les leur enlever. A la propagande de mensonge, le Président du Conseil oppose la propagande de la vérité. Nous aimons mieux ce procédé que les tribunaux et la prison. Combien cette manière libérale est préférable à la « manœuvre forte ». On s'attache les gens par la conviction plus que par la contrainte. Il y a plus de vertu efficace et apaisante dans une douce victoire de la liberté que dans un triomphe éclatant de la force. Elle ne laisse pas de rançunes derrière elle parce qu'elle ne fait pas de vaincus.

Que pourront répliquer les chefs autonomistes à l'exposé de faits si clair et si convaincant tracé par M. Poincaré ?

Is ont fomenté une partie de l'opinion en lui disant que c'est un malheur pour l'Alsace d'être redevenue province française.

Or, par des documents irréfutables, par des témoignages alsaciens, par des comparaisons basées sur des statistiques officielles, M. Poincaré établit qu'après dix ans de vie française « l'Alsace est plus belle et plus riche qu'elle ne le fut jamais ».

L'état social y est à un degré de bien-être qu'il n'a jamais atteint, même de loin. Ces régions jouissent d'une prospérité industrielle, commerciale et agricole dont il n'y a pas d'exemple dans leur histoire. Ce passage de la contrainte à la liberté devait être une catastrophe et certains le regrettaient, sans oser le dire ! Mais il se trouve, au contraire, qu'il a provoqué une transformation dont M. Poincaré a pu affirmer qu'elle constitue un miracle « dont nous sommes aujourd'hui les témoins émerveillés ».

Il en assène les preuves répétées sur le crâne des autonomistes. Il les prend partout et les répand à pleines mains. Nous ne pouvons pas le suivre dans le détail de son exposé. Mais il suffit de quelques traits du tableau pour donner une idée de l'ensemble.

Dans l'industrie textile, le nombre des broches et des métiers s'est considérablement accru. L'industrie de la polasse a vu une progression formidable suivre la réintégration de l'Alsace à la France : elle produisait 350.000 tonnes en 1913 ; elle a produit 2 millions 500.000 tonnes en 1926. Le pétrole de Pêchebronn est passé de 50.000 tonnes à 75.000. Les confiseries et chocolateries vendaient 4.724.000 tonnes en 1913 ; dès 1925, elles ont dépassé 7.200.000 tonnes. Mêmes progressions dans la brasserie et dans la menuiserie.

L'enrichissement progressif de l'Alsace se manifeste par des symptômes multiples dont nous ne résumons que l'accroissement considérable du trafic sur les chemins de fer. Le réseau alsacien transportait trois milliards de tonnes en 1913 ; il a dépassé quatre milliards 500 millions en 1926 et en 1927.

Les caisses agricoles d'épargne et de prêts ont vu leur chiffre d'affaires, qui était de 183 millions de francs en

1913 monter ces années dernières à plus d'un milliard.

Dans ces constatations de faits, il n'y a rien qui soit de l'hypothèse ou de la supposition. En les produisant, au milieu de bien d'autres, M. Poincaré ne répond pas par des commentaires à des attaques, il se borne à mettre la réalité en pleine lumière.

Et — parce qu'on ne peut tout dire en un discours — il n'a pas eu le temps de rappeler longuement le détail des travaux considérables accomplis par la France dans le pays d'Alsace.

Mais il a tenu néanmoins à souligner l'un des plus frappants. C'est la prodigieuse expansion donnée au port de Strasbourg.

« Son trafic, a-t-il dit, est aujourd'hui plus de deux fois supérieur à ce qu'il était en 1913. Il était alors de 1.989.000 tonnes ; il a été en 1927 de 4.330.000 tonnes, augmentation qui laisse très loin derrière elle celle que l'on constate dans les autres ports rhénans et qui dément les pronostics faits par la presse allemande au lendemain de l'armistice. La vérité, c'est que Strasbourg se classe, dès maintenant, au quatrième rang de tous les ports français, y compris Paris. Le port de Strasbourg pourra faire face bientôt à un trafic de 10 millions de tonnes et il deviendra, à l'est de la France, le prestigieux établissement d'avant-garde de notre activité nationale... »

C'est ainsi que l'Alsace a eu à souffrir de son rattachement à la France ! Et ce tableau magnifique est aussi bien à l'honneur de notre pays que de l'Alsace elle-même ! Quelle plus décisive réponse peut-on faire aux vicieuses usages, aux brocards de vanneville contre l'administration française. Au milieu de difficultés sans nombre, elle a tout de même réalisé là-bas cette œuvre magnifique devant laquelle ne tiendront pas longtemps les dénigrement systématiques des calomnieux séparatistes.

Il ne peut pas suffire de nier la lumière du jour, il faudrait empêcher les gens d'y voir !...

E. L.

PETITS MOTS D'ECRITS

PARIS-TOMBOUCTOU

Etre nègre ou ne pas être... Etre nègre est le tourment nouveau des générations montantes. C'est la faute de l'art nègre, de Josephine Baker et du jazz.

On croise, dans les rues de Paris, des femmes élégantes, échappées des plages enssoleillées, et qui ont l'air de s'être passées au broi de noix — de noix de coco, bien entendu.

C'est amusant. Mais ce n'est qu'un commencement. En octobre, lorsque Deauville et Biarritz auront remis dans la circulation parisienne le stock charmant des belles oisives, on imaginera, sans effort, ce que peut être, en pleine saison, une rue de Tombouctou.

C'est assez dur, lorsqu'on n'a pas de dispositions spéciales de devenir nègre. Ces dames vous le diront et au prix de quels efforts et de quelle longue patience elles sont parvenues à bronzer leur épiderme délicat. Ce furent, dès les premières heures de l'été, les bains de soleil huilés, gratuits et obligatoires, les stations prolongées sous l'ardent baiser de l'astre. Si prolongées qu'il est vraisemblable que quelques « patientes » en oublièrent de déjeuner. On les quitte à une heure sur le sable où elles se grillèrent depuis le matin. On les retrouve dans la même attitude à trois heures de l'après-midi. A cinq heures du soir, elles étaient toujours là, mais offraient à la grillade une autre tranche de chair fraîche.

En plein siècle de vitesse, ne voilà-t-il pas une halte curieuse ! Comment accommoder les exigences de la fièvre moderne avec ce goût d'une nonchalance extrême qu'impose le bain de soleil ? Ces dames en oublièrent même de danser.

Pour être devenues nègres, les femmes seront-elles moins trépidantes et la révolution pigmentaire vaut-elle faire sentir son action sur le caractère et le tempérament féminins ? Les femmes auront-elles une âme nègre ?

Non, sans doute, puisque les dames noires à Deauville et à Biarritz ne sont, à la vérité, que de fausses nègres — ou plutôt des nègresses incomplètes. Et cela c'est la faute de la décence dont il a bien fallu tenir compte — si peu que ce fut... [De l'Œuvre].

Henri SIMONI.

Informations

L'anniversaire de la Marne

La ville de Meaux a célébré, dimanche, l'anniversaire de la victoire de la Marne. Au banquet qui eut lieu, M. Painlevé, ministre de la guerre a exalté, dans un éloquent discours, l'amour de la France pour la paix.

« Il n'y a, dit-il, aucune contradiction entre son attachement inébranlable à la paix et l'armature protectrice à laquelle dans l'état actuel de l'Europe, elle ne saurait renoncer. »

« Forte de son passé, la France suit la route que lui assignent ses traditions généreuses. Contre toutes les tentatives d'indiscipline et de désordre, d'où qu'elles viennent, elle saura protéger ses organisations de défense nationale, palladium de sa sécurité. »

En Rhénanie

D'après une statistique officielle allemande, les effectifs des troupes d'occupation en Rhénanie étaient, au 15 juin dernier, de 67.000 hommes environ (54.751 Français ; 5.553 Belges et 6.700 Anglais).

Relations franco-allemandes

A la suite d'un récent échange de notes entre l'ambassade de France à Berlin et l'Office des affaires étrangères, l'accord signé à Berlin au milieu du mois d'août, en vue de l'admission d'ouvriers désirant se perfectionner au point de vue linguistique et professionnel, est entré en vigueur.

Au sujet du pacte Kellogg

Le ministre de l'intérieur britannique, parlant du pacte Kellogg a dit, notamment :

« Tout en appuyant pleinement le pacte, j'estime qu'il ne faut pas trop compter sur lui. Depuis la guerre, nous avons réduit nos armements plus qu'aucun autre pays. Nous les avons réduits presque jusqu'à l'extrême limite de la sécurité. Tout gouvernement mettant sa foi dans un nombre quelconque de pactes et de traités pour assurer la paix universelle serait criminellement responsable de la guerre si celle-ci venait à éclater. »

« Mais on doit nous laisser libres de décider par nous-mêmes et pour nous-mêmes quels sont les armements qu'exigent les besoins de la Grande-Bretagne. »

« Quant à l'adhésion de la Russie au Pacte de paix, c'est une hypocrisie, alors que tout le gouvernement de la Russie est fondé sur la force et que ses dirigeants font tout leur possible pour semer la révolution et la guerre civile parmi les nations du monde. »

Adhésion au pacte

La Turquie et la Lithuanie ont fait part de leur intention d'adhérer au pacte Briand-Kellogg. Trente et un pays ont maintenant communiqué au Département d'Etat leur décision d'adhérer au pacte.

On mande, d'autre part, de Buenos Aires que le Sénat argentin a décidé d'adhérer au pacte.

La Perse et le Mexique vont également envoyer leur adhésion.

Abolition des dirigeables en Italie

Les journaux italiens avaient annoncé récemment le lancement prochain d'un nouveau dirigeable. Ils ont publié une note disant que ce dirigeable qui est effectivement en voie d'achèvement, sera probablement vendu à l'étranger, l'Aéronautique italienne ayant entre temps décidé l'abolition des dirigeables.

Contre Hindenburg

M. Class, président de la Ligue pangermaniste, a prononcé, à Plauen, un discours violent contre Hindenburg. — On constate de plus en plus, dit-il, que Hindenburg n'a pas rempli la tâche que l'on attendait d'un président non marxiste : poursuivre la libération de l'Allemagne par tous les moyens constitutionnels. M. von Hindenburg ne l'a pas essayé, et il nous est indifférent de savoir si sa carence est due à un manque d'intelligence politique ou de volonté, ou aux deux à la fois. Personne ne contestera que depuis son entrée en fonctions, tout va de mal en pis. Le président en portera la responsabilité vis-à-vis du présent et de l'avenir.

Terrible catastrophe d'auto

Le coureur Matérasi, qui disputait le grand prix d'Europe, sur l'autodrome de Monza, s'est retourné alors qu'il roulait à plus de 200 kilomètres à l'heure.

Sa voiture a été projetée dans la foule. Le coureur Matérasi et 19 spectateurs ont été tués. Il y a 26 blessés.

En Chine

La situation, à Pékin, résultant de la récente guerre civile et du transfert de la capitale à Nankin est devenue très grave. Plusieurs milliers de boutiquiers ont dû fermer leurs portes ; les établissements scolaires n'ont plus d'argent pour poursuivre leur œuvre et, dans les prisons, les détenus sont affamés. La Compagnie d'électricité, ainsi que celles des eaux, songent, elles aussi, à

fermer, car elles ne peuvent acheter du charbon au prix exorbitant que coûte celui-ci, par suite de la cessation des communications ferroviaires.

EN PEU DE MOTS...

M. Roux, horloger-bijoutier, à Brioude, a gagné au tirage du Crédit national le lot d'un million. Ce lot était sorti depuis un an.

Une manifestation communiste a eu lieu dimanche à St-Denis. Une cinquantaine d'arrestations ont été opérées par la police.

Un avion de la marine britannique a disparu en mer du Nord avec ses trois occupants, deux officiers aviateurs et un opérateur de T. S. F.

On annonce la mort du comte de Brockdorff-Rantzow, ambassadeur d'Allemagne à Moscou. Négociateur pour l'Allemagne à Versailles, il refusa de signer le traité de paix.

M. Venizelos, président du Conseil de Grèce qui était souffrant depuis plusieurs jours, serait hors de danger.

M. Hugues, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis a été élu membre de la Cour de justice internationale de La Haye.

Mlle Duffour, ancienne institutrice, vient de mourir à Sauteverre (Hte-Garonne), à l'âge de 104 ans.

NOS ÉCHOS

Décorations.

Quand il y a soirée aux Affaires Etrangères, chacun met toutes ses décorations, plaques, cordons, éravates. C'est à qui en portera le plus. On le vit bien à la soirée du Pacte.

Il y a pourtant dans la Carrière un fonctionnaire qui reste insoucieux de ses hochets : c'est peut-être qu'il les a tous. Il s'agit de M. Philippe Berthelot, ambassadeur de France, secrétaire général du Département.

M. Berthelot ne porte jamais qu'une brochette à son habit, brochette à laquelle sont suspendues, sans rubans, une douzaine de petites croix méritées.

Enfin, lui demanda-t-on, l'autre jour, quelles sont ces croix que vous portez toujours, et quels souverains vous les ont données ?

M. Berthelot sourit : « N'en dites rien, cher ami, murmura-t-il ; mais je n'en sais pas plus que vous. C'est une brochette que j'ai achetée chez un vieux marchand d'antiquités, parce qu'elle me paraissait simple et jolie, mais il n'a pas su me dire quelles étaient ces croix, sauf ces trois ici, qui sont de vieilles décorations du pape, n'ayant plus cours... Mais chut, voici le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. »

Commérages.

En Avignon, sur le « Coursuss », qui est plus exactement l'avenue de la République, deux vieilles femmes causent. Elles ont lu les journaux, et elles commentent tristement les événements de la jour.

Pour le moment, il s'agit d'une chute d'alpinistes en Suisse. — Ils sont tombés dans une écrevasse, dit l'unc.

L'autre hoche la tête. Ce sort est cruel. — Et pourtant, c'étaient des jeunes gens instruits. Ils avaient passé tous leurs baccalauréats...

Si la réussite au baccalauréat devait empêcher de tomber dans les « écrevasses », c'est pour le coup que les établissements d'instruction secondaire refuseraient du monde...

Le Roi soleil.

Comme les nouveaux riches, M. Ahmed Zogou qui vient de monter sous le nom de Ahmed Zogou 1^{er} sur le trône d'Albanie, a éprouvé le besoin de se trouver des ancêtres.

Un de ses lieutenants a été acheter chez un brocanteur de Rome une série de tableaux.

De tous, un seul attirait l'attention du futur souverain : un magnifique personnage, l'hermine pendant aux épaules, au profil olympien.

Un connaisseur fait reconnaître Louis XIV. M. Ahmed Zogou a fait mettre le portrait dans la salle du trône. Et le nouveau roi d'Albanie s'installa sans s'en douter sous l'effigie du Roi Soleil.

Peut-être cela fera-t-il ressortir son obscurité !

Charmante attention.

Quand Prat-Rey, le « Landru marseillais », eut fait choix de son avocat et en avisa son juge d'instruction, il eut ce mot charmant :

« J'aurais pu, Monsieur le juge, m'offrir des Henri-Robert et des Campinchi, mais je n'ai pas voulu aller contre les intérêts de la Provence et favoriser le commerce parisien. Voilà pourquoi j'ai pris un avocat de Marseille et j'espère que le jury m'en saura gré ! »

Prat-Rey se préoccupant de ne point

LE PATOIS DOIT-IL VIVRE ?

La querelle de ménage des Occitans

II

Pour les lecteurs du « Journal du Lot » qui s'intéressent à leur langue Quercynoise, il est d'un incontestable intérêt d'être informés de cette querelle d'école qui divise les Occitans.

Il existe d'abord une « Ecole occitane » à l'usage des savants et des fins lettrés dont les « Jeux Floraux » encouragent les productions en « langue d'Oc ». L'aréopage, qui sanctionne ces œuvres, couronne surtout l'effort en faveur de la rénovation de la langue médiévale de notre Midi : c'est, en somme, la reconstitution du vocabulaire des chartes, des registres municipaux, etc... du Moyen-Age. Pour y mordre, faut-il être un rat de bibliothèque, friand de vieux parchemins !

M. Antonin Perbosc, de Montauban, est l'un des maîtres incontestés de ce Cénacle, et laissera à ses successeurs des travaux du plus grand intérêt car il a fixé dans ses nombreux ouvrages la pure langue du Quercy. On ne saurait trop exalter le grand effort de cet érudit chercheur, passionnément épris de son art.

Mais, sans nous montrer irrévérencieux à l'égard de tous les félibres de l'« Ecole occitane » dont nous reconnaissons la grande valeur, qu'il nous soit permis de dire que leurs œuvres ne sont comprises et goûtées que dans un milieu de privilégiés lettrés.

Al-j'ai entendu un poète de cette école débiter devant les nombreux auditeurs du « Jasmin d'Argent » à Agen, un sonnet qui a laissé entièrement froid le public, pourtant si vibrant, des confins de Gascogne. Pour être compris d'une foule qui entend certainement le patois, il a dû donner de ses vers, indiscutablement beaux, une traduction française. Et cela paraît paradoxal dans un tel milieu.

Après de telles expériences n'avons-nous pas le droit de dire que les fervents de l'« Ecole occitane » n'ont aucune chance de ravivoter la popularité du patois ?

Oh ! je sais parfaitement que peu leur chaud une telle critique. Ils nous répondent qu'ils ne travaillent pas pour le grand public et que leur but est autrement haut puisqu'ils poursuivent la rénovation d'une langue d'Oc abâtardie au contact du français.

Et avec ça l'école occitane créera une langue pseudo-latine qu'elle a la prétention d'imposer dans les programmes des facultés des lycées et même dans les écoles primaires.

Ce sera pour les étudiants de l'Université une langue morte de plus à ingurgiter et pas autre chose. Quant aux écoles primaires, j'aurai des restrictions à formuler que je mettrai un jour à leur place.

Bornons-nous aujourd'hui à constater que les exigences de l'« Ecole occitane », en se détournant du grand public découragent plutôt le félibrige.

Les Maîtres du Cénacle vous répondront que nous sommes de mauvais félibres !

Evidemment, nous manquons de science, nous n'adoptons qu'en partie la graphie de l'« Ecole occitane » nous violons peut-être quelquefois la métrique dans nos vers, sans tomber toutefois dans l'affranchissement de certains lauréats des Cours d'Amour...

Nous acceptons tous les reproches, mais quant à être bien compris de tous ceux qui parlent patois, nous

allons « contre les intérêts de la Provence » et de ne pas favoriser le commerce « parisien » en confiant le soin de sa défense à un de nos grands avocats, voilà qui est du plus pur et du plus beau désintéressement.

La mauvaise réponse.

M. Donnet, professeur de droit à la Faculté de X..., posait à un candidat cette question :

« Comment, Monsieur, doit-on gérer un séquestre ? »

CHRONIQUE RÉGIONALISTE

offrons le défi d'un tournoi poétique devant le grand public du Haut et du Bas-Quercy et nous verrons qui déchainera le plus d'enthousiasme ou plutôt lesquelles seront les mieux goûtées des claires œuvres purement quercynoises ou des textes obscurs occitans.

Là, réside tout l'avenir du patois si l'on veut en faire une arme de décentralisation. Qu'est le régionalisme s'il n'a que des savants à ses trousses, si le patois doit devenir le monopole d'une élite très restreinte et si le félibrige ne peut compter sur le suffrage populaire ?

Que voulez-vous, cela me fait bondir de voir discuter Mistral par les Occitans, de constater que les maîtres du Cénacle ont déboulonné Jasmin ce poète éminemment populaire ! Et dire que le « Jasmin d'Argent » peut devenir un jour, pour sacrifier à la vogue occitane, le complice d'un tel reniement !

Quant aux Quercynois tels que Rouquet, Héritié, Paul Armand, Carzes, sans oublier les chansons et romances populaires, recueillies par M. Daynard, nous en savons tout le parfum du terroir, mais leur requête n'existe pas pour l'« Ecole occitane ».

Regrettable querelle d'« Ecole », car ces fils du Quercy ont su toucher et ravir le cœur de l'âme populaire. Et voici donc un dilemme :

Voulez-vous restaurer le patois médiéval ? Allez au Cénacle occitan qui se polarise aux « Jeux Floraux » et vous serez les ouvriers ou les adeptes de la reconstitution d'une langue morte.

Voulez-vous, au contraire, sauver l'âme du terroir de sa lente agonie, ressusciter son folklore, son ancestral physiologie, resserrer les liens de la famille quercynoise ? Restez fidèles à Jasmin d'Argent, à Bessou du Rouergue, à Quercy de Montauban et à nos poètes cadurciens. Sans oublier ce suave Paul Froment, le bouvier-poète de Floressas si prématurément ravi et si difficile à égaler.

Lecteur, fais ton choix ! Personnellement, je me range sous l'égide de ceux qui ont écrit pour le peuple.

Le félibrige peut-il mourir de la querelle occitane ? Certainement non. Les exigences de l'« Ecole occitane » ont pu décourager les félibres, mais n'oublions pas cette savoureuse pensée de Gabriel Laforgue :

« Le félibrige, dégagé des étroitesse des ambiances, élevé à sa vraie hauteur, c'est le maintien des traditions, des visions qui ont fait la grandeur et la joliesse de la France ; c'est une culture de beauté... La beauté détruite diminue l'héritage... »

L'homme ne vit pas seulement de pain ; croyez que l'idéal a aussi sa richesse. N'effacez pas les rides de la terre ; laissez-nous reconnaître notre mère et la chérir. »

Et ce sera l'objet de mon troisième article d'appeler l'attention de la « Société des Etudes du Lot » et des « Amis du Vieux Quercy » sur la nécessité de servir la cause félibrénne qui a déjà son école dans tous les chefs-lieux des provinces méridionales, des Alpes aux Pyrénées et jusqu'aux confins de l'Aquitaine, du Périgord, du Rouergue et du Limousin.

Mes frères quercynois, nous faisons honteuse tâche au milieu de toutes ces généreuses et intelligentes initiatives félibréennes, attelées avec un incontestable succès à la cause régionaliste et partant touristique.

Ernest LAFON.

Le candidat s'échappait lamentablement. Nerveux, le professeur explosa.

« Comment faut-il donc que j'intègre des ânes pareils ? »

Le candidat, ayant trouvé enfin la phrase du Code, répondit, suivant sa seule pensée de candidat :

« Comme un bon père de famille. »

Il avait trouvé la réponse, mais certainement pas la bonne note.

LE LISIUR.

Chronique du Lot

Le Nouveau Régime de l'Eau

M. DE MONZIE NOUS DÉCLARE...

Nous avons fait notre devoir. Le résultat souhaité depuis 50 ans est atteint. Le problème de l'eau est réglé pour Cahors !... A d'autres soucis !..

Avec M. de Monzie, nous n'avons pas besoin de longues explications ni de prudents préambules. Il est au fait ; il a suivi notre petite enquête. Le sujet intéresse vivement le maire de Cahors.

Aussi accueille-t-il volontiers l'occasion qui lui est offerte — non de défendre un projet que l'expérience a mis au-dessus des reproches — mais de prendre acte de cette justification par le fait et de porter au crédit de la municipalité une expérience courageusement soutenue et que l'on comptait bien voir tourner à sa confusion.

Allant au devant de nos questions, M. de Monzie nous fait des déclarations que nous enregistrons avec soin et que voici, fidèlement reproduites :

« Je suis un maire déjà riche de souvenirs, nous dit-il, de souvenirs pour la plupart sans joie ! »

« N'ai-je pas connu en ces neuf années bientôt révolues à peu près toutes les difficultés classiques du mandat municipal et quelques autres inédites par surcroît ? »

« A mes débuts, deux crises en suite de querelles intestines. Puis, assez récemment, la controverse au sujet du monument aux morts que j'espérais close, mais qui récidivait dans une forme infiniment délicate la vieille dispute communale sur l'emplacement de la maison d'École. »

« La plupart des sujets dont les chefs d'opinion locale se sont saisis ont perdu leur valeur d'actualité, sinon leur valeur de petite histoire. »

« On ne reproche plus à la municipalité d'avoir tourné la croupe du Centaure vers la gare au lieu de la tourner vers la Ville : on ne discute plus trop les mérites de ce bel artiste qu'est Louis de Monard. »

« Ceux-là même qui se plaignaient des dépenses somptuaires faites pour enlancer le jardin du Palais de Justice, ont bien voulu admettre la vérité — à savoir que cette dépense avait été faite par le budget départemental et non par les finances communales. »

« Mais toutes ces menues taquinerie n'avaient au surplus d'autre but que d'entretenir cette coquette frondeuse du caractère cadurcien : la grande affaire fut celle des eaux ! »

« Le mérite de l'avoir engagée revient à M. Tassarot. »

« En juillet 1926, je traversais au ministère une épreuve qui par la suite est apparue salutaire, mais qui dans le moment fut cruelle. »

« Le Conseil municipal décida en mon absence de passer contrat pour la régie du service des eaux. Retour du gouvernement, je trouvai en face de moi une opposition véhémente dont l'orateur, le tribun — toujours pareil à soi-même — dénonçait les

L'EXPOSITION DE CAHORS

Programme détaillé des Fêtes organisées du 18 au 24 septembre courant.

Cette importante manifestation agricole, industrielle et commerciale se déroulera à Cahors du 18 au 24 septembre courant, sous la présidence d'honneur de M. de Monzie. Elle est organisée par l'Office agricole du Lot, la Société départementale d'Agriculture, la Chambre de Commerce et la Ville de Cahors.

Elle comprendra : un Concours agricole d'animaux reproducteurs ; une Exposition-Concours de produits agricoles et maraichers ; une Exposition de Machines Agricoles et une Exposition de produits industriels et commerciaux.

Enfin, de grandes fêtes sont organisées pour ces journées. En voici le programme détaillé :

Mardi 18 septembre 1928. — 14 heures : Ouverture officielle de l'Exposition par M. le Préfet du Lot ; 20 heures 30 : Concert par « l'Avenir Cadurcien ».

Mercredi 19 septembre 1928. — 20 heures 30 : Concert par « l'Orphéon de Cahors ».

Jeudi 20 septembre 1928. — 20 heures 30 : Concert par « l'Avenir Cadurcien ».

Vendredi 21 septembre 1928. — 8 heures : Réception des produits agricoles et maraichers et des objets des petits métiers familiaux ; 20 heures 30 : Concert par « les Amis de l'Harmonie ».

Samedi 22 septembre 1928. — 8 heures : Réception des animaux ; 9 heures 30 : Opération des Jurys ; 16 heures : Proclamation et distribution des récompenses ; 20 heures 30 : Soirée théâtrale dans l'enceinte de l'Exposition, Gala d'Opéra-comique ; « Les Mousquetaires au Couvent », avec le concours d'artistes de l'Opéra de Monte-Carlo, de Nice, de Bordeaux, etc...

malfaçons du contrat, les bénéfices de la Compagnie fermière et les obscures complications de la mairie détaillante.

« Je pris le dossier, l'étudiai, le compléai et m'étant convaincu que la solution adoptée était la bonne, je réclamai l'entière responsabilité d'une décision à laquelle, par cas de force majeure, j'avais été étranger... Il vous souvient peut-être qu'à ce moment je produisis en exemple toutes les municipalités de la banlieue parisienne : radicales, socialistes S.F.I.O., voire communistes. Cette documentation n'impressionna guère ceux qui ne cherchent la vérité que dans les romans-feuilletons. »

« Mais l'expérience commença. »

« 1927 !... — « Vous en avez de la chance, monsieur le maire : la saison est pluvieuse et la Nature « donne à votre système de compteurs une apparence de succès. » »

« 1928 !... Sécheresse exceptionnelle. De jour, de nuit, le consommateur cadurcien a de l'eau. La preuve, cette fois, est faite. »

« Vous n'avez fait votre devoir, « me disait-on en 1925, que lorsque « vous avez donné à Cahors la lumière et l'eau, de la lumière et de l'eau à toutes les heures de tous « les jours dans tous les quartiers. » »

« Nous avons fait notre devoir. »

« Le résultat souhaité depuis 50 ans est atteint. »

« Nous n'avons pas le goût de nous glorifier. »

« Mais un peu de satisfaction se serait de notre part plus naturelle que le silence de ceux qui se sont trompés et ne se font pas honneur de l'avouer. »

« Qu'importe d'ailleurs ! Je suis reconnaissant à la ville de Cahors de m'avoir fait confiance en 1919. Depuis cette date, je m'efforce de payer cette dette de cœur. »

« Notre compte rendu de mandat se fait sur le sol, où des réalités s'inscrivent de mois en mois. On ne peut les ignorer, on peut les nier ; car tout se nie avec de l'audace. »

« Tout de même, il y a la voix du bon sens, la voix des ménagères, la voix des usagers satisfaits dont le son finit par dominer les vains bruits des rododendres. »

« Et puis, nous sommes avertis, — conclut M. de Monzie, — que l'effort en matière politique et plus spécialement en matière éditoriale est sans salaire de popularité. Il s'agit de faire au mieux ! »

« Le problème de l'eau est réglé pour Cahors ! — A d'autres soucis ! »

...Le problème de l'eau est réglé pour Cahors ! C'est la conclusion de M. le Maire de Cahors et la constatation de tous ceux que nous avons interrogés dans cette petite enquête, au cours de laquelle nous avons cherché, sans en trouver, des mécontents !..

Dimanche 23 septembre 1928. — 10 heures : Visite de l'Exposition par M. de Monzie, Maire, Sénateur, Ancien Ministre ; à midi : Banquet ; à 20 heures 30 : Concert vocal et instrumental avec le concours de M. Fréjaville, baryton de l'Opéra de Monte-Carlo et divers autres artistes de talent.

Lundi 24 septembre 1928. — Clôture de l'Exposition. — Enlèvement des produits.

Nota : 1° Le public sera admis à visiter l'Exposition tous les jours de 8 h. à 22 h.

2° Tous les jours à 20 h., illumination générale de l'Exposition et des stands.

Le banquet de l'Exposition

Le dimanche, 23 septembre, un grand banquet démocratique, présidé par M. de Monzie, sénateur, maire de Cahors, assisté de MM. les Parlementaires du département sera servi dans une salle du magasin des Tabacs, par les soins de M. Laroche, restaurateur.

Tous ceux qu'intéressent les manifestations de la vie publique dans le Lot voudront y participer.

Le prix du banquet est fixé à 25 francs. Joindre le montant en envoyant l'adhésion à M. le Commissaire général de l'Exposition, Maison de l'Agriculture à Cahors. Les listes seront closes à partir du 18 septembre.

Recettes buralistes

M. Brouel Ernest, receveur-buraliste de 2^e classe à Gramat, est nommé en la même qualité à Prayssac, en remplacement de M. Bousquet, décédé.

M. Brazat Edmond, receveur-buraliste de 2^e classe à Laval-de-Cère, est nommé à Gramat.

Sucrerie Coopérative

POURQUOI PAS NOUS ?

Nous donnons ci-dessous le texte du pressant appel adressé aux cultivateurs du Lot pour la formation de la Sucrerie Coopérative de Cahors :

Agriculteurs,

Nous avons pensé que, la France achetant à chers deniers du sucre de provenance étrangère, il valait mieux accroître la production betteravière et diminuer les importations sucrières.

Nous avons pensé que le Lot, pouvant produire de la betterave dans des conditions favorables, notre intérêt régional coïncidait avec l'intérêt national et nous imposait le devoir de tenter ce qu'on tenta et réussit plusieurs départements français.

Nous avons pensé que la forme coopérative était la meilleure parce qu'elle associait aux profits et à la gestion elle-même l'unanimité des producteurs.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

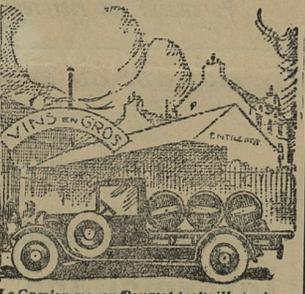
Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Aucun motif de résistance, aucune critique de principe.

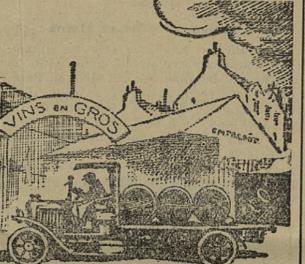
Tout a donc été préparé pour qu'une coopérative sucrière soit installée à Cahors. Tout est prêt ; il ne manque plus que l'engagement des cultivateurs à concurrence de la superficie nécessaire de 1.500 hectares.

Ne payez pas plus d'impôt, ne brûlez pas plus d'essence qu'il n'est nécessaire

Si vous pouvez transporter une charge donnée, mettons 1200 kilos, avec un châssis de 11 CV, pourquoi prendriez-vous un châssis de 12, 13 CV ou plus ?



Le Camion moyen Peugeot travaille toujours à plein rendement.



Avec un camion trop lourd vous encombrez à chaque voyage de quelques centaines de kilos inutiles.

Un châssis trop léger ne vaut rien, mais un châssis qui traîne 200 ou 300 kilos de métal inutile est encore moins à recommander. Un véhicule de ce genre doit obligatoirement avoir une puissance plus forte. Or un camion plus puissant paie plus d'impôt, brûle plus d'essence... Sans compter que son prix d'achat lui aussi est plus élevé.

Peugeot est parvenu au moyen d'alliages spéciaux très résistants, à construire un camion robuste 1200 kilos qui porte effectivement cette charge et qui cependant reste économique parce qu'il n'y entre pas un kilo de métal superflu. Sa puissance fiscale est de 9 CV seulement.

Préférez un camion Peugeot.

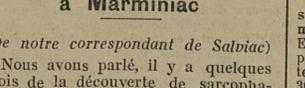
Châssis rapide 1200 kilos :

renforcé à entretoises. Charge utile 1200 kilos. Puissance fiscale 9 CV. Boîte à 4 vitesses. Consommation réduite d'essence et d'huile. Freins sur les 4 roues. Eclairage et démarrage électriques. Avertisseurs électriques, compteur, montre, phares, lanternes, outils. Le châssis n°... 22.650 Frs

Supplément de 6.200 à 8.500 pour carrosseries complètes destinées au transport des marchandises, suivant le genre demandé.

Dévis spéciaux pour omnibus et cars alpins. Ce véhicule est payable à votre gré en 12 ou 15 mensualités (intérêts en sus) sans présentation de traites à domicile.

Demandez un essai gratuit chez tous les agents de



DÉCOUVERTE DE SARCOPHAGES à Marminiac

(De notre correspondant de Sabviac)

Nous avons parlé, il y a quelques mois de la découverte de sarcophages qui fut faite par M. François Baille, propriétaire à Marminiac.

M. Baille s'est occupé ces jours derniers de l'examen attentif de ces sarcophages ; de nouveaux tombeaux ont été mis à jour. Il est probable que le vaste champ, dit l'Enclos, est une grande nécropole.

Dans l'un de ces sarcophages, on a trouvé un squelette et trois crânes, dans un autre un seul squelette et deux crânes.

Le fait mérite d'être signalé ; à cette époque de l'année où des touristes rayonnent dans les environs, nous signalons ces nouvelles découvertes et nous serions heureux d'amener en ces lieux un conservateur de musée gallo-romain, ou un archéologue de talent qui pourrait donner des précisions.

Certes, il ne s'agit pas de préhistorique, mais personne ne peut encore attribuer une date à ces sarcophages.

Contributions indirectes

M. Gautier, vérificateur à Cahors, est nommé receveur de 5^e classe à St-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure).

M. Castagné, surnuméraire à Cahors, est nommé vérificateur à Isigny (Calvados).

CAHORS

Entente Paysanne

LE CONGRÈS DE CAHORS

Une importante réunion de cultivateurs a eu lieu dimanche à Cahors où se tenait le quatrième Congrès du groupement connu sous le nom d'Entente Paysanne.

Dans la salle du Palais des Fêtes plus de trois cents congressistes sont présents quand M. Planchou, président départemental, ouvre la séance. L'assistance compte de nombreuses cultivatrices. On voit, à ce seul trait, que le rôle de la femme a singulièrement grandi dans la vie des champs. Un groupe d'entre elles offre un superbe bouquet à M. de Monzie, sénateur-maire de Cahors, qui souhaite la bienvenue aux Congressistes.

M. Planchou prononce un discours dans lequel il définit le but de l'Entente.

« Notre mouvement corporatif s'accomplira dans l'ordre et la légalité et nous protestons contre l'infâme calomnie qui nous représente comme ennemis des institutions républicaines. »

« Toutefois, nous n'écouterons pas davantage ceux qui voudront nous dresser contre le prolétariat ouvrier. S'il existe des divergences dans l'orientation, nous n'oublions pas que ce sont nos frères de travail et que s'ils ont atténué leur misère, c'est par leur union et leur solidarité. »

M. Planchou déclare, ensuite, qu'il abandonne le fauteuil présidentiel, en raison de divergences et de manifestations d'hostilité à son égard.

M. Daynac propose que le président soit pris, chaque année, dans un des trois arrondissements du Lot. Cette proposition est combattue et repoussée.

M. Planchou accepte d'être candidat, à la condition que l'on vote au bulletin secret.

Il tient à savoir combien il a d'adversaires dans le groupement.

M. Jean Printemps fait appel à l'union et met aux voix la proposition tendant à élire le président au bulletin secret.

Quatre ou cinq mains se lèvent. A la contre-épreuve, tous les autres congressistes se déclarent opposés au vote par bulletin secret. M. Planchou est élu président.

M. Jean Printemps parle du groupement parlementaire de l'Entente Paysanne. A cette heure, dit-il, 35 députés ont adhéré à ce groupement.

M. Duvivier, ingénieur agricole du Secrétariat de l'Entente indique les buts de réalisation pratique de l'Entente et ses avantages matériels pour les adhérents.

M. Gras donne communication de divers vœux émis par les sections.

Puis, on se rend à l'hôtel Singou où a lieu le banquet auquel assistent environ 80 convives et que préside M. de Monzie. Le menu est excellent. Il fait honneur à M. Pujol et au chef du restaurant Singou.

Le Congrès reprend ensuite au Palais des Fêtes où M. de Monzie prononce un éloquent discours dans lequel il assure les groupements paysans de sa vive sympathie.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est partisan du syndicat agricole. De tout temps il a encouragé les paysans à s'unir. C'est par une action commune qu'ils progresseront. Non pas que le syndicalisme doive être un instrument politique. Il agit sur son domaine et la politique sur le sien.

Le discours de M. de Monzie est vivement applaudi.

M. Cornille parle ensuite en faveur de la mutualité, des caisses d'assurances, de la Banque paysanne.

Puis M. Delmas vient donner des explications techniques sur l'organisation des caisses mutuelles.

A 5 heures, le Congrès prit fin, au milieu de la satisfaction de tous les assistants.

UN GRAND CIRQUE A CAHORS

Très prochainement nous croyons savoir que nous aurons bientôt dans nos murs le plus grand cirque qui voyage en Europe, récemment arrivé en France, qui présente ses 3 cirques sous la même tente, ses tiges, ses fauves, sa cavalerie, 300 personnes.

Le seul de son genre. Sa réputation est mondiale. Nous en reparlerons.

Syndicat des laitiers

Dimanche, un groupe de laitiers a tenu une réunion à la maison de l'Agriculture pour la constitution d'un syndicat.

Le syndicat a été constitué. Le bureau a été composé de la façon suivante :

Président : M. Murat. Vice-présidents : MM. de Camy et Condere.

Trésorier : M. Lasserre. Trésorier adjoint : M. Teyssède. Secrétaire : M. Penet. Secrétaire adjoint : M. Arnal.

Le Syndicat a décidé de fixer le prix du lait à 1 fr. 50 le litre, à partir du 15 septembre.

Accidents

M. André Corza, ouvrier chez M. Colombe, entrepreneur, a été blessé par la chute d'une pierre qui le blessa à la tête.

M. André Galou, employé à l'Eclairage général, s'est enfoncé une pointe rouillée au niveau de la jambe, sous le genou.

M. Cebriillac, employé au dépôt du P.O., frappait sur un poinçon, lorsqu'un éclat d'acier s'est détaché et l'a atteint à la main droite.

FÊTE DE LA CITADELLE

Les jeunes gens de la Place de la Citadelle ont l'honneur d'informer le public cadurcien que la fête annuelle aura lieu cette année les 29, 30 septembre et le 1^{er} octobre.

Cette fête aura le même éclat que les années précédentes, car les jeunes gens ont à cœur de faire de mieux en mieux.

Nous donnerons le programme ultérieurement.

La Commission.

FÊTE DE LABÉRAUDIE

Comme tous les ans, la jeunesse de Labéraudie se prépare à célébrer sa fête qui aura lieu les 15, 16 et 17 septembre courant.

Nous pouvons, d'ores et déjà, annoncer qu'elle aura cette année un éclat tout à fait particulier, si le temps le permet.

Voici le programme dressé par le Comité d'organisation :

Samedi 15. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie ; préparation de la fête.

Dimanche 16. — Réception de la musique, aubade aux habitants, distribution de bouquets, apéritif-concert. Dans l'après-midi : attractions et jeux divers, départ d'un ballon ; à 17 h., bal champêtre ; à 21 h., bal de nuit, illuminations ; à minuit, farandole.

Lundi 17. — Même programme que la veille.

Les bals seront placés sous la direction d'un orchestre de choix, avec jazz.

Le meilleur accueil est réservé aux visiteurs.

Des services d'autos assureront le transport pendant ces trois journées de réjouissances.

Fête votive

La fête votive de Regourd a été célébrée dimanche. Malheureusement, un orage éclata vers 7 heures, et la pluie tomba dans la soirée, ce qui empêcha bon nombre de personnes de se rendre à Regourd.

Toutefois, les fervents de la danse étaient présents et si le bal ne put avoir lieu sur la route, on put danser dans la salle du restaurant de la Chaumière.

Lundi soir, le temps fut plus favorable que la veille.

De nombreux promeneurs et danseurs se trouveront à Regourd où le bal fut des plus animés jusqu'à minuit.

Armée

M. Desclaux, sous-lieutenant au 9^e d'infanterie, est mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes du Maroc et affecté au 2^e zouaves.

9^e d'infanterie étant dissous, les officiers dont les noms suivent sont affectés :

MM. Goye, lieutenant, au 60^e tirailleurs ; Pons, au 83^e d'infanterie ; Vollmar, au 71^e d'infanterie ; Anou, sous-lieutenant, au 3^e régiment de zouaves.

Gendarmerie

M. Bringuiez, capitaine en disponibilité, est placé en surnombre à l'état-major particulier de la gendarmerie et affecté administrativement à la 17^e région.

Tribunal Correctionnel

Audience de vacation du 8 septembre

Le tribunal, présidé par M. Testas, lève la séance en signe de deuil, en raison de la mort de M. Grimal.

Quelques instants après, l'audience est reprise.

OUTRAGES A LA PUEUR

Louis Audubert, condamné par défaut, à 4 mois de prison pour outrages publics à la pueur, fait opposition à ce jugement.

Le tribunal le condamne à 4 mois, mais lui accorde le bénéfice de la loi de sursis.

VOL DE BICYCLETTE

Léon Roche, inculpé de vol de bicyclette est condamné à 6 mois de prison.

DÉFAUT DE CARNET

Pour défaut de carnet anthropométrique, le nommé Anatole Grousseau, est condamné à 48 heures de prison.

VOLS

Le tribunal condamne à 6 mois de prison le nommé Roques qui est inculpé de plusieurs vols commis dans la région de Gourdon.

ATTENTAT A LA PUEUR

Un Italien, Cecchinato, mécanicien à Martel, est poursuivi pour attentat à la pueur. Il est condamné à 2 mois de prison avec sursis.

RIXE

Les sieurs Balat, Pélissier et Calanels se sont portés des coups réciproques. Balat est condamné à 25 fr. d'amende ; Pélissier et Calanels, à 15 francs.

ACQUITTÉ

COUPS RÉCIPROQUES

Les frères Alphonse et Léopold Constant se sont battus et se sont blessés réciproquement.

Tabacs

Notre compatriote M. Gaston Dubernat est nommé contrôleur principal à la Direction générale des Manufactures de l'Etat (tabacs), au ministère des finances.

Cycliste contre piéton

Ces jours-ci, un de nos sympathiques concitoyens se promenait sur la route de Larroque, lorsque tout à coup, il reçut un grand choc dans le dos.

C'était un jeune cycliste qui, filant à toute vitesse, n'avait pas pu éviter le promeneur qui, cependant, était seul sur la route et marchait près du talus.

La blessure n'a pas été grave, mais notre excellent compatriote a dû, toutefois, s'alerter. Son état est actuellement satisfaisant.

Le jeune cycliste s'est bien morfondu en excuses : en vérité, c'était insuffisant. Il eut mieux valu qu'il marchât à une allure plus modérée, d'autant plus que le promeneur était seul sur la route de Larroque, qui est assez large pour permettre à un piéton et à un cycliste de passer en toute sécurité.

Où est passé le sac à main ? Mme Combes, demeurant à Paris, en villégiature à Vire, expédiait un colis de raisins.

Après avoir payé le montant des frais d'expédition, elle avait placé son sac à main dans le bureau de la receveuse.

Elle sortit oubliant le sac. En cours de route elle s'aperçut de son oubli et envoya aussitôt au bureau de la receveuse un jeune parent qui l'accompagnait.

Il revint en déclarant n'avoir rien trouvé. Elle-même se rendit au bureau, mais on lui déclara que le sac n'avait pas été vu.

Quelqu'un serait-il rentré dans le bureau ? Plainte ayant été portée, une enquête a été ordonnée.

Chronique des Théâtres

PERCHICOT

C'est Vendredi 14 septembre que l'as du Music-Hall PERCHICOT, surnommé aussi le Paulus moderne, donnera au Palais des Fêtes sa soirée de Grand Gala.

LE JEU DU MARI

C'est la grande nouveauté ! De l'avis général, Le jeu du mari est le gros, l'énorme succès de rire de la saison.

Rappelons que cette représentation donnée au théâtre municipal, est fixée au vendredi 14 septembre.

Partout le succès du Jeu du mari est complet. On félicite unanimement les Tournées Ch. Baret d'avoir inscrit à leur répertoire cette comédie si joyeuse, si désopilante.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Pour un des premiers entraînements de la saison, nombreux furent les joueurs qui répondirent à l'appel du Comité de Rugby.

La Commission aura le choix, cette saison, pour former deux excellentes équipes, qui disputeront les championnats des Pyrénées.

Les anciens joueurs ont répondu « présent » et seront là pour défendre les couleurs bleu et blanc. Les jeunes recrues veulent marcher sur les traces des anciens et avec de la camaraderie et de la discipline, l'Aviron Cadurcien connaîtra encore de beaux jours.

Ce soir, à 8 h. 3/4, au siège, réunion de la Commission de Rugby. Présence indispensable.

Arrondissement de Cahors

Montcuq

Foire du 7 septembre. — Foire des plus importantes.

Marchés bien approvisionnés surtout celui des veaux. Plus de 200 veaux, d'une remarquable beauté, ont été vendus.

Transactions un peu plus animées qu'à la foire dernière.

Cours qui ont été pratiqués : Marché aux bestiaux : bœufs de travail, de 4.500 à 5.500 fr. ; vaches de travail, de 4.000 à 5.000 fr. ; génisses, de 3.000 à 3.500 fr. ; taureillons, de 2.500 à 3.000 fr. ; le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, 200 fr. ; vaches, 180, le tout les 50 kilos ; veaux, de 6 à 7 fr. ; chevreaux, 5 fr. ; moutons gras, 4 fr. ; agneaux de lait, 5 fr., le tout le kilo ; moutons d'élevage, de 80 à 120 fr. ; brebis, de 100 à 140 fr., le tout la pièce ; porcelets, de 180 à 250 fr., la pièce suivant la grosseur, légère baisse.

Marché de la volaille : poules, 4 fr. ; poulets, de 5 à 5 fr. 50 ; pintades, 6 francs ; dindons, 4 fr. 50 ; canards, 4 fr. ; lapins, de 2 fr. 50 à 3 fr. le tout le demi-kilo ; pigeons, de 5 à 8 francs la paire ; œufs, de 7 fr. 50 à 7 fr. 75 la douzaine, tendance à la hausse ; oisons, de 40 à 60 fr. ; oies, de 90 à 100 fr., le tout la paire. Gibier, lièvres, de 20 à 25 fr. ; lapins, de 6 à 8 fr. ; perdreaux, de 9 à 10 fr., le tout la pièce.

Marché aux légumes : choux à planter, de 10 à 15 fr. le cent ; poireaux, 6 fr. ; salades diverses, 1 fr. 50 ; céleri, 5 fr., le tout le paquet ; choux pommes, de 3 à 4 fr. ; salades diverses, 1 fr. ; céleri, de 2 à 3 fr. ; melons, de 2 à 3 fr. ; aubergines, 1 fr., le tout la pièce ; radis roses, 0 fr. 50 ; carottes, de 2 à 3 fr. ; échalotes, 1 fr., le tout le paquet ; ail, 15 fr., les 100 têtes ; oignons, 2 fr. ; tomates, 2 fr. ; haricots verts, 5 fr. ; champignons, 10 fr. ; pommes de terre, 1 fr. 25 ; citrouille, 2 fr., le tout le kilo ; poireaux, 1 fr., la douzaine ; cornichons, 6 fr., le cent.

Halle aux grains : apports presque nuls, avoine, 70 fr., les 50 kilos.

Marché aux prunes, début : les 60 à 64 fruits, 340 à 350 fr. ; les 70-74, 290 à 300 fr. ; les 80-84 ; 240 à 250 francs ; les 90-94, 190 à 200 fr. ; les 100-104, 140 à 150 fr. ; menu fretin, de 60 à 100 fr., le tout les 50 kilos. La prochaine foire aura lieu le mercredi 26 septembre.

Vol à l'étalage. — Depuis quel temps, il avait été signalé à notre marchandise que, durant les foires, les marchands forains étaient victimes de nombreux vols.

Redoublant de surveillance, notre brigade est parvenue, le jour de la foire du 7 septembre, à découvrir les auteurs de ces divers larcins.

Deux femmes de nationalité italienne ont été arrêtées, l'une pour vol de bas et l'autre pour vol d'un pantalon.

Conduites à la gendarmerie, elles ont reconnu leur méfait et procès-verbal a été dressé contre elles.

Ces deux femmes seront traduites en police correctionnelle.

Par suite de leur nombreuse famille, elles ont été laissées en liberté provisoire.

Le produit de leur vol a été restitué à leur propriétaire.

Nous ne saurions trop féliciter nos braves gendarmes pour le tact avec lequel ils ont agi en cette circonstance. — J. P.

Puy-l'Evêque — Mlle Bouysou, fille de notre compatriote, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Toulouse, a été admissible à l'Aggrégation, lettres, avec le n° 2.

Etat civil. — Naissance : un garçon chez M. Balzac, peintre. Publication de mariage : Phylicen

Alexandre, banquier à Puy-l'Evêque et Jeanne Bonnet, sans profession, à Vic-Bigorre ; Marie-Félix de Jauréguibert, docteur en médecine, à Puy-l'Evêque, et Marie-Assomption-Armande-Thérèse-Odette Cochy de Moncan, à Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron).

Arrondissement de Figeac

Figeac

Théâtre Municipal. — Nous sommes informés que « Les Tournées des grands succès comiques » donneront le lundi, 17 septembre, dans notre Théâtre Municipal, une représentation du célèbre Vaudeville en 3 actes de MM. Jalabert et P. Chartrettes : « Mon Gendre est un satyre » qui a fait rire tout Paris, cet hiver, au Théâtre Comodia.

Cette comédie-vaudeville, follement gaie, d'une gaieté souvent légère, reste toujours, malgré des situations très osées, mais traitées avec tact un spectacle de bonne compagnie.

Le marché de samedi dernier a été très important et a bénéficié d'une certaine animation, occasionnée par la présence d'une musique organisée pour la fête de Faycelles.

Un certain nombre de forains sur la Place Privat et des légumes en quantité sur la Place de la Halle.

Mercure du 8 septembre 1928 : Œufs, 7 fr. 75, la douzaine ; beurre, 16 fr. ; poules, 10 à 11 fr. ; poulets, 10 à 11 fr. ; lapins, 5 à 5 fr. 50 ; canards, 10 fr., le tout le kilo ; pigeons, 6 fr. 50 la paire.

Lunan Subventions. — A la suite des pressantes démarches faites par MM. Bouat, Député et Loubet, Sénateur-Queuxier, M. le Ministre de l'Agriculture a accordé à notre commune les subventions suivantes :

1° Abreuvoir-lavoir de Billou : 2.533 fr.

2° Abreuvoir-lavoir de Maleyrie : 316 fr.

3° Abreuvoir-lavoir de Lapergue : 1.100 fr.

4° Abreuvoir-lavoir du Batut 3.416 francs.

Nous remercions bien vivement MM. Bouat et Loubet qui ont déjà donné à notre commune tant de preuves de leur dévouement.

Puybrun Accident d'auto. — M. M..., domicilié à Puybrun, revenant de la gare en auto, a été, à un carrefour, heurté violemment par une autre automobile arrivant par la route de St-Céré.

M. M..., et sa voiture furent lancés sur un trottoir à quelques mètres de l'accident ; le conducteur n'a pas de mal, mais l'auto est fortement endommagée.

Cahus Obsèques. — Vendredi, 7 septembre, ont eu lieu à Cahus, les obsèques de Mme Cécile Fouillaux, épouse Chalmette du Mespoulet, commune de Laval-de-Cère. Elle disparaît à l'âge de 77 ans, après une très courte maladie.

A son mari, ses enfants, à M. Rougier Clément, son gendre, notre sympathique conseiller municipal et à toute la famille nous adressons nos sympathiques condoléances.

St-Céré Foire du 6 septembre. — Foirail : veaux, de 6 à 7 fr. 50, le kilo, bœufs de travail, de 4.000 à 5.000 fr. ; bovillons, de 3.600 à 4.200 ; vaches, de 2.600 à 3.000 ; génisses, de 1.800 à 2.400 fr., le tout la paire.

Place des Roubinets : pores, demi-gras, 330 à 350 fr., les 50 kilos ; porcelets, de 100 à 130 fr., pièce.

Place de l'Arvol : brebis, de 100 à 125 fr., pièce.

Halle et place du marché : Froment, 106 à 110 fr. ; seigle, de 75 à 80 fr. ; avoine, de 45 à 48 fr. ; pommes de terre, de 60 à 65 fr., le tout le sac de 80 litres.

Place de l'Eglise : poules, de 5 à 5 fr. 50 ; poulets, de 6 à 7 fr. ; canards, 5 fr. ; lapins, 3 fr. ; beurre, 8 fr. 50 ; fromage du cantal, 5 fr., le tout la livre.

Œufs : 6 à 7 fr. la douzaine.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

Découverte de sarcophages. — Voir à la rubrique « Chronique du Lot ».

Accident de bicyclette. — Mlle Jeanne Bouygues, fille de M. Henri Bouygues, l'estimé industriel de Paris-Pantin, en villégiature à Salviac, se promenait à bicyclette sur la route de Dégagnac à Salviac, lorsqu'elle fit une chute et se blessa aux mains, à un bras et à une jambe.

Ces blessures ne sont pas très graves.

Souillac

Banquet offert à Mlle Salines (sous la présidence d'honneur de M. Malvy). — Le Comité d'organisation nous adresse la communication suivante :

Les collaboratrices, institutrices, institutrices, anciennes élèves, et amis de Mlle Salines organisent une manifestation de sympathie suivie d'un banquet à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Vous êtes amicalement prié d'assister à cette réunion qui aura lieu à Souillac le 30 septembre prochain, à 11 heures et demie, salle de la Biscuiterie Bonnet.

Il ne sera pas envoyé de lettre d'invitation particulière. Faites parvenir votre adhésion à Mme Bladier, institutrice à Souillac, avant le 20 septembre. Le prix de la carte d'entrée est fixé à 25 francs y compris la participation à l'achat d'un bijou souvenir.

Le Comité d'organisation a demandé à M. l'Inspecteur d'Académie l'autorisation de reporter au mardi 2 octobre la rentrée des classes pour les membres du personnel enseignant qui assisteront à cette manifestation.

Etat civil du 15 au 21 août. — Naissances : Breil-Cassan Maurice, Francis Monique, au Marjolle ; Mas Eugénie, route du Cimetière.

Décès : Calavié Jeanne, veuve Dalon, 81 ans, route Nationale.

Quatre-Routes

Foire du 8 septembre. — Cours pratiqués : bœufs gras, néant ; veaux de lait, 7,50 à 8 francs ; moutons gras, 4,50 ; agneaux, 5,50, le tout le kilo ; pores de charcuterie, 350 à 400 fr. les 50 kilos ; moutons d'élevage, de 80 à 120 la pièce ; porcelets, de 60 à 120 francs la pièce, selon grosseur et qualité.

Marché de détail au kilo : poulets, 10 francs ; canards, 9 francs ; lapins, 6 francs ; dindes, 10 francs ; beurre, 20 francs ; œufs, 7 francs la douzaine ; légumes et fruits hors de prix.

DÉPÊCHES Paris, 11 h. 45.

Le doyen du corps diplomatique De Berlin. — Par suite du décès de Brockdorff - Rantzau, ambassadeur d'Allemagne, à Moscou, M. Maurice Herbet, ambassadeur de France, devient le doyen du corps diplomatique de Moscou.

Le voilier « Aga » à Brest De Brest. — Le voilier « Aga », monté par l'Allemand Muller, est arrivé à Brest d'où il compte partir dans deux jours pour tenter de gagner New-York.

Accident d'auto à St-Cyr De Versailles. — Le Préfet de Seine-et-Oise a rendu visite aux blessés militaires, victimes d'un grave accident d'auto qui a eu lieu à St-Cyr. Leur état est satisfaisant. Quatre blessés cependant sont dans un état grave.

Raid d'avion Du Bourget. — Les aviateurs Favreau et de Marmier sont partis, ce matin, pour battre le record du monde de la distance en circuit fermé. Ils ont bouclé le premier circuit à 9 h. 35 en 2 h. 50, ayant réalisé une vitesse moyenne de 155 kilomètres.

POUR BIEN SE PORTER IL FAUT BIEN DIGERER



Une bonne digestion est la condition première d'une bonne nutrition, c'est-à-dire de la santé, puisque c'est elle qui préside directement à l'élaboration du liquide nourricier par excellence : le sang. Les bonnes digestions font le sang rouge, le sang riche ; les mauvaises font le sang pâle. Si vos digestions sont difficiles, si vous éprouvez des douleurs d'estomac, des crampes ou des tiraillements, mettez-vous au régime du délicieux Phoscao, et en quelques jours les malaises auront disparu et vos digestions redeviendront normales.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Le Phoscao constitue l'aliment idéal pour le premier repas du matin. Le thé et le café ne font que donner un coup de fouet à l'organisme, tandis que le Phoscao nourrit, fortifie et stimule sans fatiguer l'estomac ; il convient à tous les tempéraments et son régime est conseillé par les médecins aux bien-portants comme aux malades, aux convalescents, aux anémiques, aux vieillards, aux nourrices, aux dyspeptiques.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE D'ESSAI

A. DARLANNE & FILS, 12, Rue de la Tour-des-Dames - PARIS (IX^e).

AVIS

Le Receveur des Domaines à Cahors informe le public que la vente d'une jument réformée provenant du service de la gendarmerie, primitivement fixée au 8 septembre, aura lieu le 15 septembre à 14 heures, Place Gambetta.

FOUDRES, CUVES, toutes contenances demi-muids, barriques, demi-barriques chêne et châtaigner, neuf et occasions TOUT MATÉRIEL VITICOLE PRESSEURS, POMPES A VIN LAMOURE et ROBERT, PRATSSAC (Lot)

Vente de Futailles neuves et réparations GUÉRIN, Faubourg Cabazat - CAHORS

EXCURSIONS Rocamadour, Padirac, Grottes de Presques, etc., retour par le Célé Auto, 14 places, face à la route Prix par place : 30 francs

Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABESSUT, CAHORS. PELERINAGE DE ROCAMADOUR Départ tous les jours de Cahors 14 places confortables

Prix par place : 20 francs Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABESSUT, CAHORS. CAHORS-LOURDES PAR TOULOUSE à l'aller et PAR AUCH au Retour

Prix par place : 100 francs Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABESSUT, CAHORS.

Un colonel instructeur d'équitation De Londres. — Le « Times » annonce que l'Etat libre d'Irlande se propose d'engager comme instructeur d'équitation militaire un ancien colonel.

La fièvre « dengue » De Londres. — Des cas de fièvre « dengue » sont signalés à Salonique et à Constanza.

REMERCIEMENTS

Madame veuve Jean MARTY, Monsieur Marcel MARTY, Monsieur et Madame Lucien MARTY et leur fille, Madame et Monsieur ROMIGUIÈRE, Mademoiselle Yvonne ROMIGUIÈRE, Monsieur Jean MERCIÉ et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du malheur qui les a frappés, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jean MARTY Vérificateur des tabacs en retraite

A VENDRE 20 barriques vendange auxerroises à ALBAS S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE UNE DACTYLOGRAPHIE S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE DES OUVRIÈRES trav. facile chez soi. M. au cour. Ecr. Le Jout Bourré R. S. à LORRIS (Loiret). Enveloppe timbrée pour réponse.

On demande de suite MÉTAYER OU BOUVIER près Cahors S'adres. LAPORTE, Les Places, GAILLAC

Feuilleton du « Journal du Lot » 4

UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR Claude FARRÈRE

PREMIÈRE PARTIE A bicyclette, par auto...

HOME, SWEET HOME Loulou, ah ! c'était autre chose. D'abord, elle était brune, très brune, tellement, même, que tout le monde avait le droit de s'en étonner... et force gens poussaient le mauvais goût jusqu'à s'en amuser indécemment : Papa, en effet, avait été blond, Maman l'était encore ; et Lulu, et Mimi... Loulou n'en avait pas moins les cheveux presque bleus, et la peau presque ambre. Franche, avec cela elle ne ressemblait décidément pas à Lulu, Loulou !... Franche jusqu'à la brutalité, jusqu'à la violence ; et jalouse, jalouse furieusement. Bien entendu, Lulu et Loulou s'entre-détestaient. Et c'était miracle que Mimi eût juste qu'alors passé, sans dommage notable, au travers de ces hostilités, renouvelées de la Thébaïde, qui bouillonnaient entre Loulou et Lulu et dont La Baule faisait ses quotidiennes délices. Papa et Maman ignoraient le conflit, comme de soi : il y des cécités congénitales et obligatoires. Mais Papa et Maman étaient seuls à ignorer. Tante Zoé elle-même, quoique meilleure que pain blanc, n'était pas sans savoir un peu. Jugez du reste des Baulois, et surtout des Bauloises...

Evidemment, tout cela bien compté, bien pesé, bien additionné, — le mariage de Mimi Tirlemont ne s'annonçait pas facile, facile...

Et voilà sans doute pourquoi la pitoyable Mimi, les coudes sur les genoux et les poings dans les joues, s'enfonçait de plus en plus profond dans sa songerie, dont la couleur tournait au brun de noix...

IV L'OISEAU RARE Tout de même, si rares que fussent les maris, Maman allait précisément en proposer un à Mimi, pas plus tard que ce jour même. Mimi ne se méfiait pas. Sans doute avait-elle senti, tout le déjeuner durant, le regard maternel s'abattre sur elle plus fréquemment que de coutume. Papa non plus ne lui avait pas paru tout à fait comme à l'ordinaire. Mais elle n'en fut pas moins pénétrée quand, juste avant la promenade rituelle que l'on faisait l'après-midi, en corps, Maman, mystérieuse, survint à l'improviste dans la mansarde numéro 1, — c'est-à-dire dans la chambre numéro 6.

— Ma petite fille, — prononça-t-elle, avec toute la solennité qu'il fallait, — tâche tout à l'heure d'être à peu près correcte et de paraître moins bête que tu n'es, surtout au Casino, où nous irons prendre des glaces, vers six heures. Ne danse pas tout le temps comme une perdue, ne bavarde pas à tort et à travers et ne va pas causer dans tous les coins avec un tas de petits jeunes gens, comme tu fais d'habitude.

— Pourquoi ? — fit Mimi, qui n'osait pas encore comprendre.

— Parce qu'on me propose un mariage pour toi !

— Ho ! ho !

— Oui. Je ne te cache pas que j'aurais voulu marier tes sœurs avant toi. Même quand on m'a proposé l'affaire d'aujourd'hui...

— L'affaire ?

— Oui : une affaire magnifique... Quand on me l'a proposée, j'ai taché de mettre en avant Lulu d'abord, ou à la rigueur Loulou, plutôt que toi... Cela me paraissait à la fois plus convenable et plus avantageux. Mais je ne sais pas ce que ce monsieur a dans la tête... En tous cas, c'est toi qu'il veut et pas tes sœurs.

Mimi, les yeux ronds, se taisait. Maman continua :

— C'est un homme encore très jeune...

— Combien ? — souffla Mimi.

— On ne m'a pas montré son acte de naissance. En tout cas, c'est un homme qui n'a pas l'air d'avoir qua-

rante ans. Et il est riche. Il habite un château très bien, au milieu d'une grande terre de rapport, en Normandie...

— Toute l'année ?

— Je n'ai pas demandé ça, et je te conseille de faire comme moi. Je t'ai déjà suppliée de paraître moins bête que tu n'es. Tu ne comprends pas que deux ou trois questions de ce goût-là, il n'en faudrait pas plus pour dégouter ton futur de toi et le rappeler au bon sens ?

— Au bon sens ?

— Au bon sens, oui ; il faut que cet homme t'ait actuellement perdu pour s'entêter après toi, alors qu'il pourrait faire tous les mariages qu'il voudrait.

Yexée, Mimi s'étonna tout de même :

— Tous les mariages qu'il voudrait ! C'est un homme si extraordinaire que ça ?

— Il faut toujours te rabâcher les choses, à toi !... C'est un homme riche, là !

Homme riche. Oiseau rare. Evidemment, évidemment...

N'importe ! Quand vinrent six heures et qu'on mangea des glaces au Casino, quoique l'esprit de contradiction qui niche obligatoirement dans toutes les jeunes têtes eût un peu fait des siennes, Mimi Tirlemont était assez bien disposée, d'avance, envers l'oiseau rare en question.

Il vint. On le vit, on l'examina, — sur toutes les coutures. Il n'était

vraiment pas trop mal. Campagnard, oui ! ça se voyait. Mais certainement plus jeune que Maman n'avait dit, beaucoup plus jeune. Il s'habillait déplorablement. Mais une fois revu et corrigé par un tailleur de Londres...

Il parlait. On l'écouta. Papa, assez ingénieusement, avait mis sur le chapitre des grandes cultures. L'oiseau rare présentait cette rareté supplémentaire de ne pas faire fi de sa fortune, ni de la terre qui la lui donnait. Il était donc, en somme, le contraire d'un sot. Mimi ne s'en aperçut pas aussi nettement qu'il eût fallu. Mais elle s'avoua bien, au fond d'elle, que l'oiseau rare, parlant vigne, blé, pommes de terre, s'exprimait avec éloquence ; et même qu'il montra du pittoresque et de la fantaisie, par exemple quand il expliqua que, les plates-bandes de fleurs étant ruinées, il avait fait, autour de son château, d'ingénieuses mosaïques de choux-fleurs, de choux rouges, d'artichauts et de carottes. Des parterres de cette espèce bien dessinés et alternés d'allées d'eau, utiles à l'arrosage, étaient, affirma-t-il, du meilleur effet.

Mimi continuait d'écouter le soleil, cependant, descendant vers la mer. L'orchestre du Casino acheva son suprême fox-trot. Et il fut l'heure où chacun, déceint, doit rentrer chez soi.

C'est alors que Papa, stimulé par le coup d'œil préemptoire de Maman, engagea le fer :

— Monsieur Roseville (l'oiseau rare s'appelait Roseville), sans façon, j'espère bien que vous nous ferez l'honneur de dîner à la villa, ce soir ?

Papa avait gaffé. Maman se hâta de remettre les choses dans l'ordre :

— Non, pas à la villa, mais ici, au Casino ! Tu oublies que c'est samedi, mon ami !

Elle se tourna vers M. Roseville :

— A La Baule, les samedis sont jours de gala et ces jeunes filles ne nous pardonneraient pas de les priver du dîner fleuri de ce soir. Bien entendu, monsieur, vous êtes des nôtres.

Les choses étaient-elles moins décidées, moins réglées d'avance que Mimi ne l'avait cru ? L'invitation parut déconcerter le campagnard.

— Mon Dieu, — dit-il, — je craindrais d'abord de vous gêner...

— Pas du tout, — fit Maman, péremptoire. — Comment vous gêneriez-vous, puisque nous dinons ce soir au restaurant, — au Casino, — ici !

M. Roseville, réellement déconcerté, élargit les deux bras et leva les yeux au ciel.

Je vais tout vous dire, — murmura-t-il enfin, du ton d'un homme désespéré. — Je m'attendais si peu... J'étais si loin de prévoir... de prévoir votre si gracieuse invitation... que j'ai rencontré tout à l'heure le plus vieux de mes amis qui est à la Baule tout à fait par hasard... et que je l'ai moi-même invité, ce soir, à dîner.

(A suivre)

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier cours	Cours du 31 Août	Cours du 7 Sept.
Fonds d'Etat		
3 0/0	68 10	67 60
3 0/0 amortissable	78 50	78 45
3 1/2 0/0 (id.)	98 50	98 80
5 0/0	94 40	94 40
4 0/0 1917	81 40	80 60
4 0/0 1918	81 15	80 85
5 0/0 1920 amort.	112 20	112 20
6 0/0 1920	104 30	104 60
4 0/0 1925	120 50	119 40
6 0/0 1927 amort.	112 40	112 45
B. du Tr. 5 0/0 1924	690	689
B. du Tr. 7 0/0 1926	574	571
B. du Tr. 7 0/0 1927	568	567
Caisses autonomes	657	655
Crédit National		
5 0/0 1919	540	540
Obl. 5 0/0 1920	520	515
6 0/0 1921	547	550
Bons décen. 6 0/0 1922	520	522
— décen. 6 0/0 1923	529	530
— 6 0/0 janv. 1923	522	524
— juin 1923	535	540
— janv. 1924	542	540
Crédit Foncier		
Communales 1879	493	498
— 1880	498	501
— 1891	272	275
— 1892	316	316
— 1899	305	310
— 1906	333	325
— 1912	473	473 50
— 1920 lib.	450	450
— 1921 lib.	500	495
— 1922 lib.	495	486
— 1923	485	490
Foncières 1879 3 0/0	496 50	498
— 1883 3 0/0	295	295
— 1885 2 80 0/0	310	310
— 1889 2 80 0/0	324	326
— 1903 3 0/0	341	341
— 1909 3 0/0	475	475 50
— 1913 3 1/2 0/0	348	348
— 1914 3 0/0	420	422
— 1917 3 1/2 0/0 lib.	275	275
Ville de Paris		
1865 4 0/0	950	950
1871 3 0/0	378	380
1875 4 0/0	455 50	454
1876	457	468
1892 2 1/2 0/0	238	237 50
1894-1896	236	235
1898 3 0/0	291 50	294
1899 3 0/0	272	270
1904 3 1/2 0/0	286	292
1905 3 3/4 0/0	386 50	385
1910 3 3/4 0/0	263	261
1913 3 0/0	257	257
1913 3 0/0	227	226
1919 lib.	443	448
1921 lib.	524	524
Décennal 1923	524	529
— 1924	510	510
— 1924	511	511
— 1924 6 1/2	512	511

Deuxième avis

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Lyon du 11 avril 1928, devenu définitif, ainsi qu'il résulte d'un autre acte sous seings privés en date également à Lyon du 16 août 1928, enregistré à CAHORS le 22 août, même mois, n° 99, n° 747.

Monsieur Henri BONAL, demeurant à DOUELLE au Moulin de DOUELLE, a vendu à la Compagnie du Bourbonnais, P. de LACHOMETTE, VILLIERS & Cie, société en commandite par actions au capital de 33.000.000 de francs dont le siège est à Lyon, Quai de la Pêcheurie, 4, le réseau électrique lui appartenant sur la commune d'Espère avec le fonds de commerce et la clientèle y attachés.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues à CAHORS dans les Bureaux de l'Usine à Gaz de la Compagnie du Bourbonnais où domicile est élu dans les 10 jours du présent avis renouvelant celui paru dans ce journal le 29 août 1928.

(Bulletin officiel des ventes de fonds de commerce du 5 septembre 1928).

Deuxième avis

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Lyon du 11 avril 1928, devenu définitif, ainsi qu'il résulte d'un autre acte sous seings privés en date à Lyon du 16 août 1928 et enregistré à Catus le 22 août 1928, n° 16, n° 77.

Monsieur Marcel ROSTAN, propriétaire demeurant à CALAMANE a vendu à la Compagnie du Bourbonnais, P. de LACHOMETTE, VILLIERS & Cie, société en commandite par actions au capital de 33.000.000 de francs dont le siège est à Lyon, Quai de la Pêcheurie, 4, le réseau électrique lui appartenant situé commune de CALAMANE avec le fonds de commerce et la clientèle y attachés.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à CAHORS dans les Bureaux de l'Usine à Gaz de la Compagnie du Bourbonnais où domicile est élu dans les 10 jours du présent avis renouvelant celui paru dans ce journal le 29 août 1928.

(Bulletin officiel des ventes de fonds de commerce du 5 septembre 1928).

CHAUSSURES DE TOURAINE

31, Bd Preuilly, TOURS demandent UN VOYAGEUR pour visiter petite clientèle, ayant auto à sa disposition.

DESSINS A COLORIER

bien payé LINDA, CHATILLON S/BAGNEUX Imp. COUSSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES

Premier avis

Suivant traité sous seing privé en date à LYON, du 28 juillet 1928 et à NANCY du 30 juillet 1928, enregistré à LUZEH, le 13 Août 1928, n° 100, n° 445, devenu définitif le 4 septembre 1928 en suite de l'accomplissement des formalités d'approbation et de vérification prescrites par la loi mais soumis à des conditions suspensives non encore réalisées.

La Société anonyme « Les Carboniques Liquides Réunis », au capital de 10.000.000 de fr., dont le siège est à NANCY, rue du Faubourg Ste-Catherine, 47-49, a fait apport,

à la COMPAGNIE DU BOURBONNAIS, P. de LACHOMETTE, VILLIERS & Cie, société en commandite par actions, au capital actuel de 33 millions de fr., dont le siège est à LYON, quai de la Pêcheurie, 4,

de l'entreprise de production et distribution d'énergie électrique dénommée « FORCES ELECTRIQUES DU LOT » qu'elle possède dans le département du Lot, arrondissement de Cahors, dans le département de la Dordogne, arrondissement de Sarlat et dans le département du Lot-et-Garonne, arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, avec siège principal à Luzeh (Lot).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues soit à Cahors dans les Bureaux de l'Usine à Gaz de la COMPAGNIE DU BOURBONNAIS, soit à NANCY, en l'étude de M^e HOUOT, notaire, où domicile est élu, dans les 10 jours du 2^e avis qui sera inséré du huitième au quinzième jour à compter du présent.

Les déclarations de créances pourront en outre être faites dans les délais légaux au greffe du Tribunal de Commerce compétent.

GHEMIN de FER de PARIS à ORLÉANS

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et le cas échéant, leurs clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

Cherchez-vous pour votre villégiature le calme et le repos ?

Vous ne trouvez pas mieux que Le Lioran ou Vic-sur-Cère, dans les Monts du Cantal.

Chacune de ces stations possède un hôtel édifié par la Cie d'Orléans

où vous attendent bon accueil, bonne chère et confort.

Vous y serez au centre d'excursions faciles et infiniment variées vers les sommets, dans les forêts altières et les gras pâturages où l'eau courante abonde et entretient une vivifiante fraîcheur.

Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Gorges du Tarn

Départ de Rocamadour les dimanches et lundis du 1^{er} juillet au 17 septembre 1928.

1^{re} journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs.

2^e journée : Maurs, Conques, Entraygues Espalion.

3^e journée : Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier, Millau.

4^e journée : Millau, Meyrueis, Aven Armand, Paulhe, Rodez.

5^e journée : Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-Popie, Cahors.

6^e journée : Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 425 fr. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, Paris, 9^e, ou à la Société des Autocars de Rocamadour-Gorges du Tarn à Gramat (Lot).

Un Circuit automobile vers les Monts du Cantal au départ du Centre Touristique de Rocamadour (Lot)

Au cours de l'été 1928, Rocamadour, qui joint à l'attrait de sa situation merveilleuse du privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le pays si pittoresque du Haut-Quercy et vers les Gorges du Tarn, sera un point de départ d'un circuit automobile se dirigeant vers les Monts du Cantal par la belle région trop peu connue du Bas-Limousin.

Ce circuit comprendra 4 journées de voyage qui permettront notamment la visite de quelques sites délicieux de la vallée de la Dordogne, de Brive et des vieilles bourgades de la Corrèze, d'Aurillac et de la vallée de la Cère, ainsi que du cœur du Massif Cantalien, de Murat au Puy-Mary et à Salers.

Les départs auront lieu de Rocamadour tous les mercredis du 4 juillet au 19 septembre 1928.

Le prix des transports, pour le parcours complet, est fixé à 300 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser : à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Bd des Capucines, à Paris; ou à « Autocars Rocamadour-Padirac » à Rocamadour (Lot); aux principales Agences de Voyages.

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille. Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sé-

rieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentant maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, va-

riant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

Vient de paraître

EUGENE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{me} Aline Millochau)

1 vol. Prix..... 6 fr.

EN VENTE

Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

CAHORS

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des : ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

- LYMPHATISME : Glandes, Goumes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
- MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
- MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
- ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
- NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de la Phosphode Garnal.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les branches.

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

SERVICE D'ÉTÉ 1928

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos							
OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	22 23	10 19	17 14	TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 26	CAHORS.....	6 22	15 6	18 35	»	»	»	»
PARIS (Aust.) dép.	22 23	10 31	17 25	MONTAUBAN. d.	6 14	10 11	16 2	Pradines.....	6 29	15 14	18 43	»	»	»	»
LIMOGES (arrivé)	5 42	16 35	23 4	Causade.....	6 55	10 41	16 2	Mercuès.....	6 38	15 24	18 52	»	»	»	»
BRIVE... (arrivé)	7 15	11 55	18 25	Labenque.....	7 32	11 23	17 19	Douelle (Arrêt).....	6 42	15 28	18 56	»	»	»	»
Gignac-Cressensac	8 16	13 7	19 57	Cieuroc.....	7 40	11 32	17 27	Parnac.....	6 49	15 38	19 5	»	»	»	»
SOUILLAC	8 42	13 50	20 14	Sept-Ponts.....	7 51	11 44	17 38	Luzeh.....	6 55	15 45	19 13	»	»	»	»
CAZOULES	8 50	13 58	20 32	CAHORS... (arr.)	7 59	11 52	17 46	Castellfranc.....	7 7	15 50	19 25	»	»	»	»
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	20 49	Pradines.....	8 24	12 49	18 2	Prayssac (Arrêt).....	7 11	16 4	19 29	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon	9 6	14 17	21 13	Espère.....	8 32	12 58	18 10	Puy-l'Evêque.....	7 20	16 13	19 38	»	»	»	»
Nozac.....	9 16	14 28	21 1	St-Denis-Catus.....	8 46	13 13	18 23	Duravel.....	7 27	16 21	19 46	»	»	»	»
GOURDON.....	9 31	14 40	21 19	Thédirac-Peyril.....	8 59	13 27	18 36	Soturac-Touzac.....	7 35	16 29	19 54	»	»	»	»
Saint-Clair.....	9 40	14 49	21 34	Dégagnac.....	9 10	13 36	18 45	Fumel.....	7 46	16 42	20 6	21 11	»	»	»
Dégagnac.....	9 51	15 1	21 46	Saint-Clair.....	9 19	13 45	18 54	LIBOS.....	7 51	16 48	20 11	21 17	»	»	»
Thédirac-Peyrilles	10 2	15 11	21 59	GOURDON (1).....	9 37	14 3	19 9								
Saint-Denis-Catus	10 13	15 22	21 13	Nozac.....	9 45	14 12	19 17								
Espère.....	10 22	15 31	21 24	Lamothe-Fénel.....	9 56	14 21	19 26								
Pradines.....	10 29	15 38	21 30	La Chap.-de-Mar.....	10 2	14 29	19 33								
CAHORS (arrivé)	10 35	15 44	21 35	CAZOULES.....	10 8	14 35	19 39								
Sept-Ponts (départ)	11 44	17 42	24 26	SOUILLAC.....	10 25	14 50	19 51								
Cieuroc.....	12 8	18 11	25 1	Gignac-Cressensac.....	10 52	15 26	20 21								
Labenque.....	12 16	18 21	25 11	BRIVE..... d.	11 20	15 50	20 49								
Causade.....	12 53	19 1	25 19	PARIS... (A.) arr.	14 8	20 43	23 34								
MONTAUBAN arr.	13 28	19 40	26 34	PARIS... (O.) arr.	22 15	28 5	31 56								
TOULOUSE... arr.	16 46	20 56	28 25												

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	14 25	17 15
Vayrac	5 32	14 33	17 25
Bétaille (arrêt)	5 37	14 38	17 28
Puybrun	5 46	14 47	17 37
Bretoux-Biars	6 4	15 2	17 53
Port-de-Gagnac	6 12	15 10	18 1
Laval-de-Cère	6 25	15 20	18 11
Lamatvie	6 47	15 41	18 36
Siran (arrêt)	7 4	15 58	18 53
La Roquebrun	7 22	16 15	19 11
AURILLAC... arrivée	8 5	16 58	19 57

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6 59	11 9	19 29
Sarlat.....	8 2	12 12	17 35
Cazouès.....	8 44	12 51	19 15
Souillac.....	7 36	10 55	13 37
Le Pigeon.....	7 51	11 20	13 52
Baladou. Arrêt.	7 56	11 27	13 57
Martel.....	8 6	11 56	14 5
St-Denis-p.-M. ar.	8 17	12 9	14 15

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	6	12 37	17 39
CAPDENAC. (a.)	10 26	17 52	21 48
FIGEAC..... d.	1 24	6 39	10 14
Le Pournel.....	1 53	6 55	10 25
Assier.....	7 14	11 23	14 32
Flaujac (halte).....	2 47	7 27	11 35
Gramat.....	3 19	7 53	11 59
Rocamadour.....</			